

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

**2 499 287**

(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 82 01544**

(54) Coffret pour porte-bobine de bande video ou video-cassette.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). G 11 B 23/02, 1/00.

(22) Date de dépôt..... 1<sup>er</sup> février 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Italie, 2 février 1981, n° 20653 B/81.*

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 6-8-1982.

(71) Déposant : Société dite : START SPA, résidant en Italie.

(72) Invention de : Mario Colombo et Dario de Benedetti.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Société de protection des inventions,  
25, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

La présente invention concerne un coffret pour porte-bobine de bande vidéo ou vidéo-cassette.

Comme on le sait, les vidéo-cassettes, contrairement aux cassettes à musique ou music-cassettes, 5 sont de différentes formes et les coffrets correspondants sont donc différents.

Pour cette raison beaucoup d'inconvénients apparaissent aussi bien pendant la phase de production, c'est-à-dire pour la fabrication de ces coffrets, que pendant 10 la phase de préparation des vidéo-cassettes, c'est-à-dire pendant la phase dite de "reproduction" où les vidéo-cassettes à vendre sont obtenues à partir de la vidéo-cassette originale.

On doit exclure la fabrication d'un seul 15 coffret pour tous les différents formats de vidéo-cassettes, puisqu'il est évident que ce coffret ne conviendrait que pour une seule d'entre eux, le plus grand, tandis que, pour les autres, un espace vide resterait entre la vidéo-cassette et le coffret en causant des déplacements non 20 voulus de celle-ci à l'intérieur du coffret.

Il est donc présentement nécessaire d'utiliser un coffret différent pour chaque format de vidéo-cassette, ayant en conséquence les différentes dimensions des divers coffrets. Cela produit de gros inconvénients 25 spécialement pendant la phase de reproduction et de vente, en obligeant les opérateurs respectifs à disposer des étiquettes représentatives des différents formats, des supports de structure différente, toujours en relation avec les différents formats des coffrets. Le même inconvénient se produit pour tous les appareillages ou accessoires nécessaires pendant la fabrication et la vente des 30 vidéo-cassettes.

Les inconvénients mentionnés plus haut se répercutent aussi sur l'utilisateur qui est obligé d'accueillir 35 des coffrets de format différent avec de très gros inconvénients pour leur rangement.

Un objet de la présente invention est un coffret pour porte-bobine de bande vidéo ou vidéo-cassette qui surmonte tous les inconvénients mentionnés plus haut.

5 Le coffret de la présente invention, selon ses caractéristiques de base, bien qu'ayant les mêmes dimensions extérieures, convient pour loger des vidéo-cassettes ayant des dimensions différentes, en évitant leur déplacement à l'intérieur, en raison de la présence  
10 10 de moyens de confinement appropriés pour stabiliser la position de la vidéo-cassette.

Le coffret selon la présente invention, formé par un corps essentiellement en forme de boîte pourvue d'un couvercle de fermeture, est caractérisé par le  
15 fait qu'au moins ledit corps en forme de boîte est pourvu d'un ensemble d'ailettes intérieures s'étendant transversalement par rapport à ses parois, lesdites ailettes étant appropriées pour former des moyens de confinement pour la vidéo-cassette logée à l'intérieur du coffret.

20 Le coffret selon la présente invention va maintenant être décrit à titre d'exemple en référence aux dessins annexés dans lesquels:

Figure 1 est une vue plane ne représentant que le corps en forme de boîte pour loger la vidéo-cassette;  
25

Figure 2 est une vue latérale du corps en forme de boîte selon la flèche F de la Figure 1;

Figure 3 est une vue latérale du corps en forme de boîte selon la flèche G de la Figure 1; et

30 Figure 4 est une vue en perspective partiellement éclatée représentant le coffret partiellement ouvert selon la présente invention.

Dans l'exemple représenté et décrit dans la suite, le corps en forme de boîte et le couvercle de fermeture selon la présente invention sont essentiellement formés comme ceux actuellement utilisés pour loger les cassettes dites music-cassettes. Cette forme doit être

évidemment considérée comme un exemple de réalisation et non comme limitant l'invention, qui ne réside évidemment pas dans la forme extérieure du coffret, mais dans les moyens de confinement ou de restriction pour la vidéo-cassette.

En se référant aux figures annexées, le coffret selon la présente invention est constitué par un corps essentiellement en forme de boîte, représenté sur les Figures 1 à 3, se composant de deux parois latérales 1 et 2, d'une paroi transversale 3 et d'une paroi de fond 4, qui, comme il apparaît en particulier sur la Figure 1, est moins large que les parois latérales 1 et 2, laissant un espace libre pour mettre en place et tourner le couvercle de fermeture qui est décrit dans la suite.

Le corps en forme de boîte est avantageusement réalisé dans un seul morceau de matière plastique, généralement non transparente.

Le couvercle de fermeture, représenté sur la Figure 4 et indiqué dans son ensemble par la référence 5, est réalisé avec une matière plastique transparente de manière à permettre l'application d'étiquettes représentant le contenu ou sujet de la vidéo-cassette et il se compose de deux parois opposées 6 et 7, de hauteur différente, qui sont mutuellement parallèles et reliées l'une à l'autre par une paroi de fond 8.

Les deux parois 6 et 7 sont également reliées entre elles par deux segments 9 et 10 tous deux pourvus d'un trou permettant l'insertion d'une broche 11,12, prévue sur la face intérieure des parois latérales 1 et 2 du corps en forme de boîte.

Selon la présente invention ce corps est pourvu à l'intérieur, à la fois sur les parois latérales 1 et 2 et sur la paroi transversale 3, d'ailettes de confinement 13 s'étendant transversalement par rapport à ces parois et perpendiculairement à celles-ci.

Comme on le remarque en particulier sur les Figures 1 et 2, les ailettes 13 sont formées et pourvues d'une partie à plan incliné 13a, augmentant de cette

manière en largeur dans la direction de la paroi de fond  
4. La partie à plan incliné 13a est reliée aux parois latérales 1 et 2 et à la paroi de fond 4 par deux parties rectilignes 13b qui sont perpendiculaires à ces parois.

5 Au moyen des ailettes mentionnées plus haut dont les dimensions sont modifiées selon celles de la vidéo-cassette, cette dernière est fermement confinée à l'intérieur du coffret même si ses dimensions sont inférieures à celles du coffret.

10 Les parties à plan incliné 13a rendent l'introduction de la vidéo-cassette plus facile, celle-ci étant confinée et légèrement restreinte par les parties 13b adjacentes à la paroi de fond 4 et, bien sûr, par le couvercle 5 quand le coffret est fermé.

15 Le coffret selon la présente invention permet d'avoir un seul coffret approprié pour loger une vidéo-cassette de n'importe quel format.

Les avantages de ce coffret sont remarquables, et ils aident aussi bien la personne qui reproduit  
20 la vidéo-cassette que l'acquéreur de cette vidéo-cassette.

Ces avantages peuvent être simplement résumés comme suit:

1. les dimensions extérieures du coffret étant strictement les mêmes, on peut utiliser des supports semblables;
2. les dimensions du couvercle de fermeture étant toujours les mêmes, on peut utiliser le même modèle d'étiquette indicatrice;
3. le coût du coffret est réduit, puisque les opérations d'assemblage et d'emboîtement restent toujours les mêmes, tandis que le coût des moules est réduit puisqu'il suffit d'un seul moule pour le corps en forme de boîte et que les différentes dimensions des ailettes 13 sont obtenues par ajustage sur ledit moule, des petits blocs de différents formats correspondant à des dimensions différentes des ailettes 13.

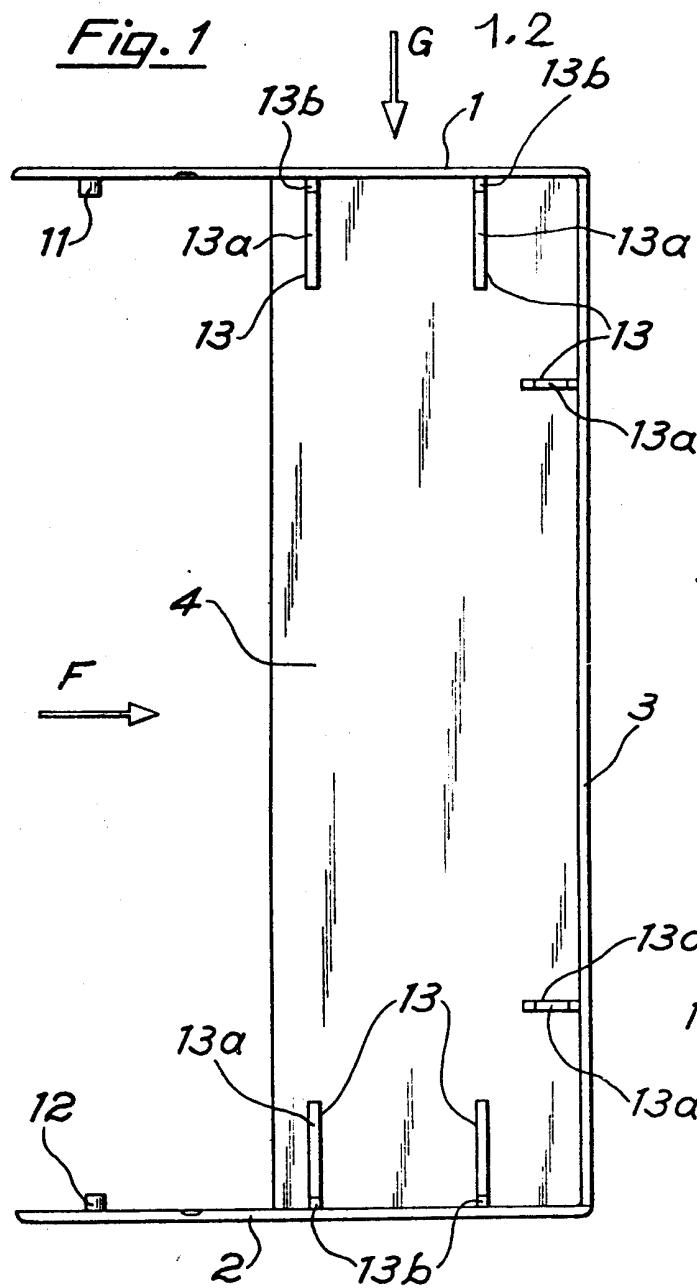
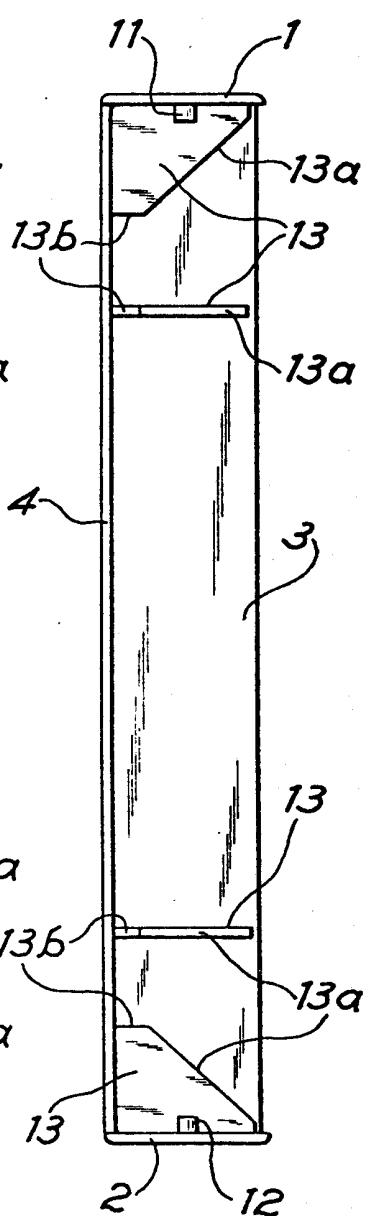
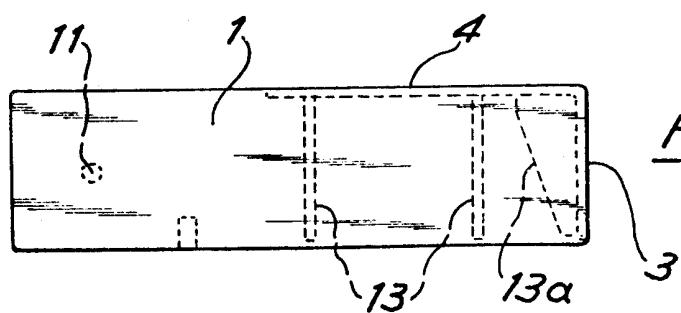
Il est évident qu'on peut changer la position des ailettes 13 comme elles peuvent être également prévues sur une seule paroi ou sur le couvercle de fermeture.

5 En outre, la forme du coffret peut être différente de celle représentée; de plus on peut modifier à la fois le nombre et la forme des ailettes.

10 Il est évident que des changements et/ou des modifications peuvent être apportés au coffret pour vidéo-cassette selon la présente invention, sans sortir du cadre de protection de l'invention.

REVENDICATIONS

1. Coffret pour porte-bobine de bande vidéo ou vidéo-cassette, comportant un corps essentiellement en forme de boîte pourvu d'un couvercle de fermeture (5), caractérisé en ce qu'au moins le corps en forme de boîte 5 est à l'intérieur pourvu d'ailettes (13) s'étendant transversalement par rapport à ses parois (1,2,3,4), les ailettes étant appropriées pour constituer un moyen de confinement pour la vidéo-cassette logée à l'intérieur du coffret.
- 10 2. Coffret pour vidéo-cassette selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdites ailettes (13) présentent au moins une partie à plan incliné (13a) d'où résulte, de cette manière, une augmentation en largeur dans la direction de la paroi de fond (4) du corps en 15 forme de boîte.
- 15 3. Coffret pour vidéo-cassette selon la revendication 2, caractérisé en ce que ladite partie à plan incliné (13a) est reliée aux parois (1,2,3,4) du corps en forme de boîte par des parties rectilignes (13b) 20 qui sont essentiellement perpendiculaires auxdites parois.

Fig. 1Fig. 2Fig. 3

2,2

Fig. 4